

Le Pontois

le magazine de ma commune

Architectes et médecin
Pages 10 & 11 sur notre commune



Portraits
de Pontois

*Pages
16 & 17*

Calendrier
des manifestations

Page 28

Edito

Page 3

Dossiers

| | |
|------------------|--------------|
| Travaux | Page 4 & 5 |
| Environnement | Page 6 |
| Fleurissement | Page 7 |
| PLU | Page 8 |
| Déneigement | Page 9 |
| Infos communales | Page 10 à 13 |

2015 en images

Page 14 & 15

Portraits

Page 16 & 17

Associations

Page 18 à 25

Groupe scolaire

Page 26

Etat civil / MEMO

Page 27

Calendrier des manifestations

Page 28



Le Pontois n° 61. janvier 2016

Directeur de la publication : Christelle DEPARIS-VINCENT
Directeur du comité de rédaction : Marie LACOMBE
Comité de rédaction : Le Conseil municipal
Crédit photo : Pascale NEGRI, Annick CUGUEN, Anca DARAMUS, Jean-Michel GENSSE, Mairie de Pont de Poitte
Mise en page : Jean-Michel GENSSE
Imprimerie : PLESSY
 Imprimé à 500 exemplaires

Contact :
 Mairie de Pont de Poitte
 39, Grande Rue
 39130 PONT DE POITTE

 Tél : 03 84 48 30 01
 Fax : 03 84 48 31 04
 Mail : mairie@pontdepoitte.com

ouverture au public :
du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00



Labellisation
 “Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte”
 un projet global pour notre commune

En ce début d’année 2016, mes meilleurs vœux à toutes et tous, réussite à vos projets personnels et professionnels.
 Vous trouverez dans ce bulletin du Pontois, mis en page par M. Jean Michel GENSSE que je remercie encore, des infos communales, associatives, réglementaires, mais aussi quelques portraits de Pontois.

Je souhaiterais partager avec vous la joie que m’a procurée l’installation de notre médecin, Mme Anca DARAMUS, qui répond par son expérience et professionnalisme au besoin des habitants du secteur.
 Au bilan de l’année 2015, nous pouvons être fiers, d’avoir réussi à poser des partenariats avec les communes voisines :

- En premier lieu la réalisation du pôle santé : rassembler les 3 communes autour de ce projet structurant pour notre territoire n’était pas gagné d’avance, mais le bon sens et l’intérêt général l’ont emportés. Il faut s’en féliciter.
- Autre partenariat renforcé avec la commune de Patornay qui partage avec nous le diagnostic assainissement pour un meilleur fonctionnement de notre station d’épuration, et aussi une convention pour le déneigement.
- Mutualisation des services de secrétariat avec Mesnois d’avril à juillet le temps que les Matous retrouvent une secrétaire de mairie.

Partenariat avec les associations d’une part pour le Téléthon puis la fête de Noël au Pays des Lacs, mais également appui de ces associations à la commune pour réaménager les vestiaires du foot pour qu’ainsi l’ENSEMBLE de la population puisse profiter des animations proposées au niveau du stade. L’automne 2016 devrait voir également le retour de Juralacs à Pont de Poitte avec les équipes enfants en jeu à 8 sur un demi terrain qui leur sera réservé.

Autre action menée par les associations : le rafraîchissement complet de l’intérieur de l’église, financé par l’association paroissiale. Félicitations pour cette initiative que tous pourront admirer lors de l’inauguration le dimanche 27 mars.

Au niveau du conseil, nous travaillons actuellement sur l’accessibilité, la sécurisation de la traversée de la commune en mobilisant toutes les aides financières disponibles. Les travaux ne verront peut-être pas le jour en 2016 mais les dossiers sont montés, reste à attendre la réponse des administrations. Nous espérons aussi beaucoup de notre labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte pour lequel, seule ou avec Marie Lacombe, 1^{ère} adjointe, nous nous sommes rendues plusieurs fois à l’Elysée ou au ministère de l’Environnement et Développement Durable.

Je tiens à remercier ici toutes les bonnes volontés : bénévoles, membres d’associations, chefs d’entreprises, commerçants, professions libérales qui contribuent au développement et à la qualité de vie de notre village, et également le professionnalisme de nos agents techniques et administratifs ainsi que l’engagement des conseillers municipaux la plupart avec des enfants en bas âge et/ou à leur compte qui doivent jongler avec les horaires.

Bonne lecture à toutes et tous ■

Christelle DEPARIS-VINCENT
 Maire de Pont-de-Poitte

| Numéro | Libellé |
|--------|--|
| 1 | Effacement réseaux secs place de la Fontaine |
| 2 | Pôle Santé place de l'Église |
| 3 | Eaux pluviales route de Poitte |
| 4 | Aménagement atelier municipal à la Zone Artisanale |
| 5 | Stationnement dans la Grande Rue |
| 6 | Barrière rue de la Gare |
| 7 | Aménagements à la Vierge |
| 8 | Haie devant la station d'épuration à la Saisse |
| 9 | Consolidation mur du Cimetière |



La STEP

La station d'épuration de Pont-de-Poitte a été mise en service en 1996. Située au bout du parking du port de la Saisse, elle recueille les eaux usées de Pont-de-Poitte (y compris les hameaux), Patornay et Rières-Mesnois.

Différents procédés se succèdent de manière à purifier suffisamment l'eau avant de la rejeter dans le lac de Vouglans.

Les eaux sont d'abord débarrassées des gros déchets en



passant par un dégrilleur, sorte de gros tambour équipé d'une grille.

Les eaux arrivent ensuite dans un bassin d'aération dans lequel le traitement biologique est assuré par des



bactéries, aidées par l'oxygène délivré depuis le fonds du bassin par des buses.

Les eaux passent ensuite dans le bassin de clarification,



équipé d'un pont automoteur assurant le raclage de surface.

Les eaux clarifiées rejoignent ensuite le milieu naturel en amont du port de la Saisse.



Les boues récupérées dans le fonds de ce bassin sont stockées dans un silo. Après analyse par la Chambre d'Agriculture, elles sont épandues par un agriculteur (contrat passé avec la commune).

La station est surveillée 2 fois par semaine par un technicien de Véolia et un technicien du Conseil Départemental effectue 2 visites annuelles de la station et du réseau d'assainissement dans le cadre de l'assistance technique que nous avons sollicitée.

Une nouvelle télédétection et l'installation prochaine d'une sonde redox permettra une surveillance plus fine de la station.

Attention toutefois : la station d'épuration est une « grosse fosse septique ». Pour fonctionner correctement, elle ne doit pas recevoir n'importe quoi. Les produits chimiques, fin de boîtes de médicaments, solvants, huiles... ne sont pas digérés par les bactéries et viennent directement polluer le milieu naturel ■



Fleurir c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Fleurir c'est aussi accueillir, procurer convivialité à nos hôtes et bien-être autour de nous.

C'est ce que recherchent la commission et les employés communaux en fleurissant le village et ses hameaux.

Ils s'appliquent à marier les différentes variétés, harmoniser les couleurs mais aussi maîtriser le budget via diverses actions :

- ✿ réutilisation des plants d'année en année comme les dahlias, cannas, plectranthus, lantanas...
- ✿ plantation de bulbes à l'automne pour un fleurissement printanier comme les tulipes, jacinthes et crocus qui se multiplieront avec le temps
- ✿ plantation de vivaces comme les rosiers, les heuchères afin d'économiser l'eau et le temps de travail des employés
- ✿ plantation définitive d'arbustes et vivaces au monument aux morts comme les thuyas, buis, bruyères, fusains...
- ✿ diminution de la taille de certains massifs comme devant le garage Devaux et à Poitte
- ✿ remplacement progressif des jardinières (achat de 13 bacs pour l'année 2016) et recyclage de celles-ci pour aménager d'autres massifs

Enfin, fleurir c'est aussi l'amour de la nature, la créativité que peuvent démontrer les habitants de notre commune.

Alors n'hésitez pas à participer et à nous faire part de vos idées en prenant contact avec votre mairie ■



Enquête publique du 11 janvier au 11 février 2016

Le PLU a été arrêté le 9 juillet 2015. Après la consultation des Personnalités Publiques Associées qui avaient 3 mois pour émettre leurs remarques et donner leur avis sur notre PLU, la phase d'enquête publique a débuté le 11 janvier pour une durée de 32 jours.

Du 11 janvier au 11 février 2016 M. Alain FRERE, commissaire enquêteur peut recevoir chacun lors de ses permanences et vous pouvez également lui faire part de vos interrogations ou observations sur le registre d'enquête ouvert à la mairie, ou par voie électronique (mail de la mairie) ou courrier (envoyé à la mairie).

Pour rappel l'ensemble du dossier PLU est consultable en mairie aux heures d'ouverture ou sur le site internet de la mairie : <http://www.pontdepoitte.com/>

Le rôle du commissaire enquêteur : (source CNCE)
Nommé par le président du tribunal administratif, il est indépendant et impartial. C'est une personne compétente, qualifiée, mais pas un expert. Il participe à l'organisation de l'enquête, bénéficie de pouvoirs d'investigation (visite des lieux, rencontre du maître d'ouvrage, des administrations, demande de documents...). Il veille à la bonne information du public avant l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci et recueille les observations des citoyens, notamment en recevant le public lors des permanences.

- À l'issue de la consultation, il rédige d'une part, un rapport relatant le déroulement de l'enquête et analysant les observations et contre-propositions du public, et d'autre part, des conclusions, dans lesquelles il donne son avis personnel et motivé sur le projet soumis à l'enquête.

- Le commissaire enquêteur n'a pas pour rôle de défendre ou censurer le pro-

jet, sa mission consiste à enregistrer toutes les observations négatives ou positives, enregistrer les requêtes, faire une synthèse et rendre ensuite son avis motivé sur le projet de PLU.

- Une fois que l'enquête est close, il rédige un rapport dans le mois suivant cette fermeture. Ce rapport synthétise les remarques, les suggestions, les recommandations et les contre-propositions des personnes en apportant une conclusion. Ainsi, les autorités administratives peuvent prendre connaissance des conclusions de la concertation du public. Dans un autre rapport, il rédige son avis personnel quant-au bien-fondé du projet, cette conclusion doit être motivée et fait office d'avis favorable ou défavorable.

Les réponses aux interrogations et observations seront apportées dans son avis, il n'y aura aucune réponse personnalisée de sa part. Le rapport du commissaire enquêteur sera donc disponible à partir du 12 mars 2016 et consultable pendant 1 an auprès de la mairie ou de la préfecture ■

Plan Local d'Urbanisme
Pont de Poitte



Déneigement

Pour faire face simultanément à la demande de Patornay et à la diminution du nombre d'heures des employés communaux depuis 2014, les routes de Poitte – Largillay et la 2^{ème} route de Blesney (après la maison de M. et Mme Cardot et jusqu'à la maison de M. et Mme Liégeon ne seront plus déneigées). La fermeture de cette dernière voie permettra aussi d'éviter l'engagement de véhicules alors que les congères se forment régulièrement : 3 interventions de dépannage l'hiver dernier.

Dans le cadre de la mutualisation des services et pour répondre à la demande de la commune de Patornay qui ne pouvait plus – suite à une modification réglementaire – reprendre les services de M. Christian RICHARD agricul-

teur à Cognac, le conseil municipal a validé le principe de déneiger la commune de Patornay. Le déneigement de Pont de Poitte sera légèrement retardé, le temps de dégager l'accès à la minoterie Sauvignac le matin, puis sera assuré comme d'habitude place et parkings du centre, école, hameaux en alternant Poitte et Blesney...

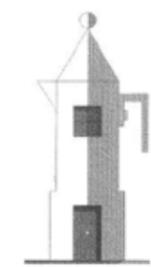
La commune de Patornay sera ensuite déneigée. Cette intervention est facturée à Patornay et ne concerne que le déneigement tracteur, elle permet aussi de nous poser la question des services à la population en cas de rapprochement de nos communes et si l'expérience ne se révèle pas concluante elle ne sera pas reconduite de cette façon pour l'hiver prochain.

Cette convention n'impactera pas le déneigement des trottoirs assurés par les agents et les conseillers bénévolement le weekend ■



Photo Jean-Michel Gensse

ADASV : une nouvelle activité à Pont de Poitte



Depuis cet été vous avez peut être remarqué ce petit logo. Il s'agit du logo signalant le cabinet d'Antoine DEVAUX et Alejandra SANCHEZ- VAZQUEZ, architectes. Originaire de Doucier, après 1 année d'histoire de l'art à Lyon II, 5 années à l'Institut Supérieur d'Architecture la Cambre Horta à Bruxelles, une période dans un cabinet d'architecte pour forger son expérience (aménagement de magasins, de jardins, et appartements), Antoine Devaux a décidé de revenir sur les plateaux du Jura. C'est à Pont de Poitte qu'il a trouvé son bonheur. Le cabinet est ouvert sur la place de la Fontaine, Antoine et Alejandra vous accueilleront pour étudier avec vous vos projets de rénovation et/ ou de construction : à votre écoute ils vous aideront à personnaliser vos projets d'aménagement, réaliseront les plans et vous pourrez déposer sans problème votre permis. Localement ils ont travaillé entre autre à Blye, Chatillon et Doucier sur la rénovation d'anciens corps de ferme, ont réalisé des plans d'extension de maison pavillonnaire au Vernois, à Mignovillard, ...



L'Institut Supérieur d'Architecture de Bruxelles est reconnu par l'ordre des architectes français, mais Antoine Devaux et Alejandra Sanchez Vazquez ne se sont pas encore inscrits, peut-être pour 2016, ce qui leur permettra de suivre entièrement vos travaux et signer des permis pour des constructions de plus de 170 m2 habitables ou des personnes morales ■

ADASV
20 place de la Fontaine
39 130 PONT de POITTE
Tél : 06 95 98 93 71
mail : info.adasv@gmail.com

Arrivée du docteur Daramus à Pont-de-Poitte



Suite au départ du docteur Delannoy à la fin de l'année 2014, la commune de Pont-de-Poitte a recherché un nouveau médecin. Le docteur Anca Daramus a répondu à cette annonce.

Mairie : «Pourquoi êtes- vous venue en France?»
Anca Daramus : «Francophone et francophile depuis longtemps, j'ai longtemps fait partie d'une association humanitaire franco-roumaine. Je voulais venir m'installer en France depuis déjà quelques temps et cette année, tout était réuni pour que je le fasse.»

Mairie : «Qu'est- ce qui vous a fait choisir Pont-de-Poitte ?»
Anca Daramus : «Je cherchais un village près de l'aéroport de Genève (pour pouvoir rentrer facilement voir ma famille en Roumanie), dans un environnement préservé. J'ai visité 3 communes mais l'accueil des Pontois (élus et personnels de santé) a été primordial. De plus, j'aime la proximité de la nature, la rivière. Je me promène souvent dans la campagne pour faire des photos de la nature et l'environnement de Pont-de-Poitte est magnifique. Je me sens très bien ici, les gens sont chaleureux.»

Mairie : «Quel est votre parcours ?»
Anca Daramus : «En Roumanie, j'ai d'abord été médecin généraliste dans un village, puis médecin scolaire et médecin généraliste rattaché à un planning familial, dans lequel je faisais des consultations de contraception, de suivi de grossesse et de gynécologie. A Pont-de-Poitte, je m'adapte à la demande des gens. Je suis disponible et prends le temps pour mes patient» ■

Docteur Daramus
consultations au 54 bis grande rue
Pont-de-Poitte
tél : 03 84 44 61 27



Projet de regroupement des bacs

Décembre 2015 : renvoi d'un courrier aux 30 communes, pour validation des points de regroupement et prise de délibération actant l'adhésion de la commune au projet. Echéance : 15 janvier 2016.

Janvier 2016 : Distribution de la note informative aux habitants, conjointement aux bulletins d'information intercommunal pour une mise en place des regroupements de bacs au printemps 2016. La date de mise en place effective printemps 2016 sera communiquée par courrier aux communes.

La commission propose la méthodologie suivante :

- * Bac individuel non regroupé : refus de collecte, aucune tolérance accordée.
- * Choix du point de regroupement par les habitants. Période d'adaptation

Commission Ordures Ménagères de la Communauté de Communes

d'une année.

- * Courant 2016 : marquage au sol des emplacements des points de collecte par les services techniques, y compris pour les points individuels (une seule habitation ou cas particulier des personnes à mobilité réduite).
- * Bacs à identifier. Prévoir de mettre à disposition dans les mairies des étiquettes adhésives type «Citec ».
- * Reprise et modification du règlement de collecte à prévoir.

Pour information, très bon résultat de tri pour juin 2015, coût premier semestre 2016 **32€/tonne** au lieu de **64€/tonne**.

Continuer à bien trier ! ■

Pout toutes questions sur le regroupement une permanence aura lieu en mairie le samedi 05 mars de 9h00 à 12h00.



Aides

énergétiques

Les objectifs de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte permettent, entre autres, de :

Donner du pouvoir d'achat aux ménages en réduisant les factures d'énergie.

Permettre l'essor des énergies renouvelables.

Dans cette optique, les particuliers ont accès à des aides pour leur permettre de rénover leur habitation et limiter ainsi leur consommation d'énergie.

Le CITE, Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique

Accessible aux propriétaires occupants et locataires, le crédit d'impôt pour la transition énergétique vous permet de déduire de vos impôts 30 % des dépenses d'équipements et/ou de main d'œuvre pour certains travaux de rénovation énergétique (montant de dépenses éligibles, plafonné à 8 000 euros par personne et majoré de 400 euros supplémentaires par personne à charge).

Vous devrez faire appel à des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

L'éco prêt à taux zéro

Accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location, l'éco-prêt à taux zéro permet de bénéficier d'un prêt d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation. Les travaux qui ouvrent droit à l'éco-prêt à taux zéro doivent :

- soit constituer un « bouquet de travaux » : la combinaison d'au moins deux catégories de travaux éligibles parmi les catégories listées ci-dessous ;

- soit permettre d'atteindre une « performance énergétique globale » minimale du logement, calculée par un bureau d'études thermiques ;

Les catégories de travaux concernées par l'éco-prêt à

Donner du pouvoir d'achat aux ménages en réduisant les factures d'énergie

taux zéro :

- isolation de la toiture ;
- isolation des murs extérieurs ;
- remplacement des portes, fenêtres et portes-fenêtres extérieures
- installation ou remplacement de systèmes de chauffage (associés le cas échéant à des systèmes de ventilation performants) ou de production d'eau chaude sanitaire performants ;
- installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable ;
- installation d'équipements de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

Pour bénéficier de ces aides, vous devrez faire appel à des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Les CEE : Certificats d'Economie d'Énergie

Ce dispositif impose aux fournisseurs d'énergie de promouvoir activement les économies d'énergie auprès de leurs clients. C'est pourquoi ces fournisseurs proposent des aides pour financer des travaux de rénovation.

Pour profiter au mieux des aides offertes, il est conseillé de comparer les offres des différents opérateurs.

Attention : la demande doit être faite avant de signer un devis ■

Pour toutes ces aides, vous pouvez consulter les conseillers des Points Rénovation Info Service :

**Adil du Jura,
Maison de l'habitat,
32 rue Rouget de Lisle,
tél : 03.84.86.19.30**

PASSAGE NATIONAL **TNT** HAUTE DEFINITION

La mise à niveau de votre équipement de réception de la télévision est peut-être nécessaire.

La modernisation de la norme de la TNT se déroulera dans la nuit du 4 au 5 avril prochain dans toute la France métropolitaine. Cette opération se traduira par l'arrêt de la diffusion avec la norme MPEG-2, la généralisation de la norme MPEG-4, la réorganisation du bouquet pour une meilleure qualité d'image et plus de chaînes en HD (qui impliquera pour les téléspectateurs de relancer la recherche et la mémorisation des chaînes)

Les points à vérifier :



Au niveau de la réception :

Antenne râteau :

Les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par l'antenne râteau doivent vérifier que leur équipement est compatible HD. Le 5 avril, ils devront effectuer une mémorisation des chaînes.

Câble ou satellite :

Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par câble ou satellite doivent vérifier si leur décodeur ou adaptateur est compatible HD.

Un logo «HD TV» est présent sur la face avant du décodeur. Il existe aussi un test simple pour vérifier la compatibilité. Il suffit de se positionner sur la chaîne TF1 (numéro 1) ou ARTE (numéro 7). Si le logo TF1 HD apparaît en haut à droite de l'écran ou le logo ARTE HD apparaît en haut à gauche, votre décodeur est adapté pour recevoir la nouvelle norme.

Box ADSL ou la fibre optique

Ceux qui reçoivent la télévision par une box ADSL ou la fibre optique ne seront pas impactés par la transition puisque le signal est traité par la box ou le décodeur



Au niveau du téléviseur :

Suis-je obligé de changer de téléviseur ?

La plupart des téléviseurs sont compatibles HD (plus de 80% des foyers). Les postes achetés après le 1er décembre 2012 et les écrans de plus de 66 cm achetés après le 1er décembre 2009 le sont également.

Si vous ne connaissez pas l'âge de votre téléviseur, il est possible de vérifier la compatibilité en allant sur la chaîne Arte (numéro 7 ou 57). Si le logo ARTE HD apparaît sur l'une des deux chaînes, le poste est adapté. Il est aussi possible de vérifier si le logo TNT HD figure sur le

récepteur ou sur la notice

Que faire si mon téléviseur n'est pas compatible ?

Il n'est pas nécessaire d'investir dans un nouveau téléviseur.

Les foyers équipés d'un téléviseur qui n'est pas adapté à la HD peuvent contourner le problème en s'équipant d'un nouveau décodeur facturé entre 15 et 30 euros. Vous devez cependant veiller si votre téléviseur est très âgé à ce

que l'adaptateur possède bien une prise péritel car ces adaptateurs n'en ont pas forcément. Ils peuvent avoir uniquement ce qu'on appelle une prise HDMI



risque de pénurie si tout le monde se rue sur ces adaptateurs au dernier moment.

Normalement, si votre téléviseur date d'après 2008 ou même pour certains modèles de 2007, il doit être compatible.

Un autre moyen très simple de le savoir, c'est de regarder si vous captez aujourd'hui des chaînes comme L'équipe 21, Chérie 25, Numéro 23, HD1, RMC Découverte 6ter qui ne sont diffusées qu'en MPEG4. Si vous les voyez, votre téléviseur est compatible sinon il ne l'est pas ■





Stade de Pont de Poitte
Fête des écoles.
26 juin



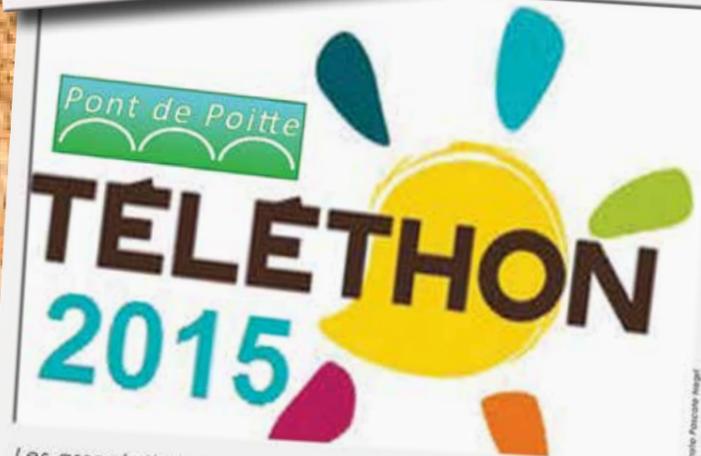
Marché estival.
30 juillet



Pétanque, championnat du Jura. doublette vétérans
3 septembre



Pot d'accueil pour l'arrivée du docteur Daramus
à Pont de Poitte
10 octobre



Les associations de Pont de Poitte vous remercient
pour vos dons
1521 €



Fête de Noël, comité d'animation,
remise des récompenses, concours de dessin
13 décembre



Vin d'honneur,
réception à la salle du foyer,
30 août



Changement du poste ERDF



Noël, au pays des lacs
l'équipe intercommunale de bénévoles



11 novembre



Marché nocturne,
UCIA et Jeunes Agriculteurs,
juillet



Jurazik, la Saisse en scène
8 août

Le 27 novembre 2015, le conseil départemental honorait les sportifs qui s'étaient distingués au niveau national. Nous avons l'honneur d'avoir 2 distingués sur la commune : M. Franck Armion en course automobile et le jeune Arthur BOUQUIER en tennis.



ARTHUR
BOUQUIER

Il débute le tennis à l'âge de 4 ans et demi, en club, et sera un an plus tard repéré par la ligue de Franche Comté.

Aujourd'hui à 17 ans Arthur poursuit ses études par le CNED et est inscrit à l'ASCAP Sochaux, centre d'entraînement haut niveau, à la suite d'une année de seconde au pôle espoir de Besançon. A son palmarès Champion de France en double, catégorie 12 ans à Roland Garros.

En 2015 en catégorie 15-16 ans Arthur est finaliste de Franche Comté et devrait pouvoir jouer un tournoi à Ro-

land Garros dans sa catégorie en 2016. A raison de 20 heures d'entraînement par semaine en plus d'une scolarité suivie par correspondance grâce au CNED, Arthur effectue 53 tournois dans l'année, et se retrouve aujourd'hui dans les 15 premiers nationaux de sa catégorie. La récompense du Conseil Départemental est donc amplement méritée pour un jeune qui n'a qu'un sponsor « Babola » et souhaiterait devenir « Pro ».

Arthur tenait une raquette dès 4 ans et demi. Longtemps licencié à Clairvaux il est rentré au pôle Espoir de Franche Comté à 12 ans ■



Franck s'est illustré en voiture fermée (SIMCA 1000 et CG) pendant de nombreuses années avant de passer en F3 en 2007. Après une période d'apprentissage les succès sont de nouveau au rendez-vous et, en 2015, le sportif pontois accumule les résultats comme en témoignent les titres de la presse sportive :

Mai 2015 :
Sports dans l'Aube
« Automobile / Franck Armion récidive sur les pentes de Bouilly »
« Déjà le plus rapide l'an dernier, Franck Armion a survolé la course dès les premiers essais, sans que personne ne puisse contester sa supériorité »

Juin 2015 :
« Le pilote Jurassien Franck Armion a remporté pour la deuxième année consécutive la course de côte de Pisy, hier. »

Aout 2015
« En tête jusqu'à la dernière montée, Gaël Boisson a vu la victoire lui échapper au passage sur la ligne de la



FRANCK
ARMION

Martini de Franck Armion »
Franck Armion s'est pourtant fait une belle frayeur, avec un tête-à-queue le matin lors des derniers essais chronométrés. Il s'est détaché lors de la quatrième et dernière montée de la journée, sur sa Martini MK 79. Il s'est même offert le record de la montée, en 52' 16".
« Je n'y croyais vraiment pas du tout, car avec ma petite faute, j'avais du mal à reprendre complètement confiance en moi. Finalement, j'ai fait une belle dernière montée. Je suis plus que satisfait car en plus, j'ai battu mon record de l'année dernière », souligne-t-il ■



Un commerce, une vie, une passion

Julie, 95 ans ; qui ne l'a pas vue assise sur son banc devant sa maison dans la grande rue. Ils sont aussi nombreux les pontois à l'avoir connue dans son restaurant « *Chez Julie* » à présent renommé les Marmites au 53 Grande Rue. Julie est arrivée de Suisse avec ses parents à l'âge de 4 ans, pour tenir une ferme à Blye Puis ils déménagent à Thuron. La jeune fille fréquente l'école mixte de Mesnois, sauf de mai à septembre car il faut « garder les vaches. On produisait 120 l / jour ». Elle ira jusqu'au certificat. A partir 15 ans, elle habitera le hameau de Blesney où elle se marie et obtient la na-



tionalité française. C'est avec la tenue d'une épicerie située sur la place à Pont de Poitte que Julie débutera sa vie de commerçante « à côté de chez Grandclément et Ville aujourd'hui ». Ca tournait mais c'est Madeleine Jean qui avait la plus grande épicerie du Pont », elle tiendra ce commerce pendant 5 ans. C'est aussi l'époque de la construction du barrage et elle suit son mari au village de Vouglans pour le montage de chalets. Quelques temps plus tard elle part en Ardèche, où elle est salariée dans un restaurant. Cet emploi marque le début de sa carrière comme restauratrice. Face à sa motivation et ses qualités de cuisinière, son amie et logeuse

Antoinette lui propose de reprendre en gérance le restaurant familial et ainsi de « *se mettre à son compte* ». « *Je suis arrivée dans ce restaurant avec mes caisses, 2 litres de Ricard*, rien n'était déballé quand 40 personnes qui avaient vu de la lumière se sont arrêtées. On les a servi c'était le début, le bouche à oreille a fait la suite* » « *Il y avait 10 chambres, nous avions acheté les draps à la Samaritaine* » « *C'était toujours plein* » L'aventure ardéchoise va durer 15 ans. Son frère et sa belle-sœur qui tenaient le restaurant « *Chez Lili* » à Pont de Poitte lui proposent de leur succéder. Elle accepte et achète le fonds et « *Chez Lili* » devient « *Chez Julie* ». Son premier grand repas « *c'est celui des chasseurs, tout le monde s'y est mis car je n'avais pas assez de plats,...ni de bras !* » Les entreprises venaient, les associations lui demandaient de préparer leurs repas d'assemblées ou réunions notamment les

anciens combattants, pompiers ou club du 3ème âge et les après conseils municipaux « *ils venaient à 23 h !* ». Son plus grand repas « *140 personnes, pompiers et anciens combattants à la salle des fêtes ; je m'en souviens je leur ai fait de la lotte à l'armoricaine* ». « *Je ne pouvais jamais fermer, il y avait toujours du monde* » Julie tiendra le café-restaurant jusqu'en 1992, puis sa fille Josiane lui succède jusqu'en 2000. Aimant le contact, le métier, Julie ne se résoudra à quitter les lieux qu'à cette date c'est-à-dire à 80 ans, pour habiter son logement au 48 Grande Rue. Gardant le goût de cuisiner et des grandes tables, cultivant l'amitié elle sait accueillir ses amis ardéchois quand ils arrivent à Pont de Poitte pour quelques jours et nul doute qu'elle a su faire profiter de ses talents culinaires ses 6 petits et 9 arrière-petits-enfants ■

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

JURA LACS FOOTBALL

Mairie - 39130 Pont de Poitte

Jura Lacs en quelques chiffres...

Club créé en juin 2002, regroupant les communes de CLAIRVAUX LES LACS / PONT DE POITTE et ORGELET.

250 licenciés

Ecole de foot Labellisé Argent par la FFF

18 équipes :

=> 1 équipe U7 / 3 équipes U9 / 3 équipes U11 / 2 équipes U13 / 2 équipes U15 / 1 équipe U17 Féminine / 1 équipe U18 / 1 équipe Séniors Féminine à 11 / 3 équipes Séniors Masculines / 1 équipe Vétérans / 6 arbitres.

Responsable Ecole de Foot :

Sébastien COEUR et Pierre-Alain PICARD

Entraîneur Général du Club :

Jean-Michel PEUGET

Président :

Alain CERRUTI

Contact club :

juralacs.foot@cegetel.net

Site Internet :

www.juralacs-football.com

Correspondant Club :

Jean-Philippe RAVIGNAUX (06.08.63.80.81)

Jura Lacs en quelques mots...

A la mi-saison sportive, le club de Jura Lacs Football se félicite du travail déjà accompli lors de ces premiers mois. En effet, que ce soit au niveau humain ou sportif, l'association des jaunes et bleus poursuit sa progression et son développement à vive allure.

En juin dernier, le club, par le biais du travail effectué sur son école de foot, obtenait le Label Argent et lançait déjà la saison 2015/2016.

Sous la houlette des responsables de l'école de football,

Cœur Sébastien et Picard Pierre-Alain, et de leurs éducateurs, les jeunes joueurs, sur le terrain depuis le mois d'août, ont défendu fièrement leurs couleurs et ont bien figuré parmi l'élite départementale.

Les équipes U15 et U18 sont toutes les deux deuxième de leur Championnat regroupant les meilleurs clubs jurassiens et une accession en championnat régional pour ces deux équipes est tout à fait envisageable.

Pour le football animation (de U7 à U13), chaque week end, c'est 9 équipes de jeunes joueurs qui représentent le club sur les terrains jurassiens pour des plateaux, des matchs ou encore des tournois.

Au-delà des résultats satisfaisants et très prometteurs, les éducateurs voient la réussite de leur école de foot dans la fidélisation et l'augmentation du nombre de licenciés dans ces jeunes catégories, la création d'équipes supplémentaires, la pérennisation de l'équipe U17 Féminines, ...

Le rayonnement de l'école de foot ne s'arrête pas à la sortie du terrain, puisque depuis maintenant deux saisons Jura Lacs s'engage dans un vrai rôle éducatif en créant des actions sur la protection de l'environnement, le traitement des déchets, ... afin de sensibiliser les jeunes licenciés aux problèmes environnementaux actuels.

Le développement de l'image Jura Lacs se traduit également par d'autres actions menées envers les écoles primaires de notre secteur avec la mise en place de « cycles foot », la mise en place de « TAP Foot » auprès des centres de Loisirs et s'ouvrent également auprès des jeunes licenciés ou non des communes voisines en maintenant ses « stages » lors des vacances scolaires avec restauration, récompenses et sorties sportives...

Au niveau séniors, après la saison écoulée catastrophique en terme de résultats, les protégés du staff composé de Jean-Michel Peugeot, Hamid Hamdouchi, Adil Bouhout et de leurs dirigeants, les équipes composées essentiellement de joueurs issus des communes d'Orgelet, de Clairvaux et de Pont de Poitte ont réalisé une première partie satisfaisante.

L'équipe fanion occupe les premières place du championnat de LR3 et demeure encore invaincue cette saison. Une remontée immédiate serait alors une belle

récompense pour l'abnégation du staff et des joueurs. L'équipe réserve, quant à elle, se situe dans le ventre mou de son championnat mais les premières places ne sont qu'à une petite portée de fusil et la seconde partie s'annonce palpitante. De son côté, l'équipe C se reprend petit à petit et devrait rapidement accrocher des résultats positifs dans les semaines à venir.

Du côté des féminines, les joueuses de Jean-Philippe Ravignaux ont réussi à finir dans les 3 premières de leur championnat et joueront en deuxième phase dans une poule régionale encore plus relevée. L'apport des joueuses U17 est aujourd'hui un vrai plus pour cette équipe et le travail de fond réalisé par Yeliz Bozdog et Jean-Philippe Ravignaux porte ses fruits petit à petit. Un nombre de licenciés féminin qui ne cesse d'augmenter à Jura Lacs.

Ainsi à Jura Lacs, « le football se pratique à tout âge, à tout niveau et au féminin comme au masculin... Bref, une véritable école de vie et une grande famille..! ».

Et si des bonnes surprises arrivaient en 2016 ?

Dans le but de continuer de se développer et poursuivre sa progression au sein des clubs jurassiens et franc-comtois, plusieurs projets d'aménagements concernant les infrastructures et les terrains ou encore un partenariat école, collèges / club pourrait voir le jour durant la deuxième partie de saison.

Vous êtes intéressé par notre projet et vous souhaitez nous rejoindre en tant que joueurs, dirigeants, éducateurs, partenaires...■

**N'hésitez pas contacter Pierre-Alain Picard
au 06.37.23.23.38 ou
par mail : pierrealain.picard@gmail.com.**



Comité d'Animation du Val de l'Ain



photo Pascale Négri

Soirée Moules Frites et feux d'artifices ■

En ce dimanche 19 juillet, le Comité d'Animation de la Vallée de l'Ain proposait une soirée Moules Frites animée par le groupe musical LES MAUVAIS GARCONS qui s'est terminée par un feu d'artifice particulièrement réussi tiré sur le stade.

Compte tenu sans doute du temps exceptionnellement beau, c'est plus de 600 spectateurs qui ont été réunis, le repas, quant à lui attirant plus de 300 convives.



photo Pascale Négri



photo Pascale Négri

Randonnée pédestre ■

Ce dimanche 23 août, le Comité d'Animation a renouvelé sa journée Randonnée Pédestre. Plus de 160 marcheurs furent accueillis au stade par des bénévoles de l'association et, après un café offert, prirent le départ pour des sentiers qui, tous, les menaient au lac de Vouglans, 3 circuits étaient proposés de 8 – 12 ou 17 km qui permirent la découverte de sites bien souvent méconnus.



photo Pascale Négri

Fête de Noël au Pays des Lacs ■

Après le succès enregistré par cette manifestation lors de Noël 2014, de nouvelles associations ont rejoint les organisateurs et c'est à présent 7 communes sur la brèche.

Le Comité d'Animation de la Vallée de l'Ain, cette année, a dû recourir à la gendarmerie de St Tropez, (avec le gendarme Cruchot et l'adjudant Gerber, entre autres, toujours bien entendu accompagnés de Sœur Agnès) peut-être pour la sécurité (?) mais surtout pour l'animation !



Fêtes de Noël ■

N'oublions surtout pas la visite du bonhomme Noël qui malgré son âge (peut-être canonique) n'a pas manqué de marquer quelques enfants.



photo Pascale Négri

Le petit train (PONT DE POITTE et environs) pendant plusieurs heures, a circulé avec les enfants pour leur faire découvrir notre belle commune ainsi que la commune proche de Patornay et ensuite avec les parents qui ont retrouvé leurs souvenirs.



photo Pascale Négri

« Chauds les Marrons - Chauds ! » afin que personne ne puisse se noyer dans le vin blanc (chaud également) de Romeu, Madame, et les autres.



photo Pascale Négri

Joyeux Pétanqueurs Pontois

Cette année encore a été riche en évènements du côté des pétanqueurs dont l'effectif reste stable avec 34 adhérents.

Après le boulodrome qui a été terminé l'année dernière, les sociétaires se sont attaqués cette année aux terrains attenants afin de les amener aux dimensions réglementaires dans le but d'accueillir à PONT DE POITTE des concours officiels et des championnats. Avec l'aide d'entrepreneurs locaux la plateforme a été retravaillée dans le but de la rendre rectangulaire et d'obtenir des abords plus propres. Le revêtement a ensuite été changé afin de rendre les terrains un peu plus techniques à jouer, et être plus en adéquation avec les demandes de la majorité des joueurs du département, certains ne venant plus jouer chez nous, nos terrains n'étant pas assez sélectifs. Notre boulodrome fait dorénavant partie des 11 recensés officiellement dans le département par notre fédération. C'est en présence de Mme DALLOZ, députée du Jura, de M. BAILLY, sénateur et conseiller général, Mme GAUTHIER, représentante du comité du JURA F.F.P.J.P. et de Mme DEPARIS-VINCENT, maire de PONT DE POITTE que le nouveau chauffage a été inauguré le 07 Février 2015, lors de notre Assemblée Générale.

Ce fourneau a été financé à hauteur de 60 % par des subventions. Afin de remercier M. Jean-Claude Ducrot pour son implication et ses talents de fédérateur tout au long des travaux, le boulodrome a été baptisé à son nom.

Côté sportif, 5 concours officiels ont été organisés par



l'association, dont deux championnats du Jura. Le point d'orgue a été sans conteste la tenue, à Pont-de-Poitte du championnat doublette vétérans qui a attiré 146 joueurs. Cette organisation n'aurait pas été possible sans les travaux mentionnés ci-dessus. Cette épreuve se déroulant sur la journée complète, les organisateurs avaient préalablement travaillé avec les restaurateurs locaux, L'Hôtel de l'Ain, les Marmites et le Chat Gourmand, afin de répartir l'ensemble des joueurs sur les 3 établissements. La qualité de l'accueil à Pont-de-Poitte a été soulignée par l'ensemble des participants et des représentants des instances départementales. Au niveau interne, comme il est de coutume 3 challenges internes au nom de nos glorieux anciens ; Georges PARIS, les frères DALOZ et René BERNARD ont été organisés tout au long de l'année, et la jeunesse a enfin pris le pouvoir puisque Cyril VERPILLAT, par 2 fois et Mickael PARRA se sont partagés les 3 trophées.

Enfin nos vétérans ont participé avec assiduité chaque mardi et durant tout l'hiver, aux rencontres triangulaires organisées avec les clubs voisins d'Orgelet et Arinthod.

Le boulodrome est ouvert et fréquenté tous les après-midi du mercredi au dimanche et tous les jeudis soir à partir de 20h30. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ■

Florent FUMEY



La Clairpontoise

La Chorale « La Clairpontoise » vous invite

*Vous aimez chanter
Venez vous "ressourcer"
Profitez de ce privilège
Sans connaissance de solfège
Bonne ambiance assurée
Dans un climat d'amitié.*

Salle de musique : **Mairie de CLAIRVAUX LES LACS**
Chef de chœur dynamique : **Antoinette JOSEPH-BONZI**

Renseignements

Président : François J (St Claude)

tél : 06 82 98 71 98

Secrétaire : Anne Marie G

tél : 03 84 48 35 38

CALENDRIER DES CONCERTS

CLAIRVAUX LES LACS
le samedi 12 décembre 2015 à 16h00

le même jour
St CHRISTOPHE

le samedi 12 le soir à 20h30

PONT DE POITTE

le 05 mars 2016

Notre concours annuel de tarot aura lieu

le 24 janvier 2016

Siege social
CLAIRVAUX LES LACS

Lieu : **salle de musique** (derrière la mairie)
Jours : **les lundis** : (selon le calendrier scolaire)
Horaires : de **20h 25 à 22h15**

Photo : Mme Cuguen



Depuis plusieurs mois l'ADMR de Pont-de-Poitte s'est engagée dans la démarche qualité afin de :

- répondre de manière rapide et adaptée à chaque demande,
- fournir des informations complètes et fiables tout au long de la prestation,
- adapter son intervention à l'évolution de vos besoins,
- mettre à votre service des intervenants compétents et professionnels,
- respecter votre vie privée et votre intimité,
- faire évoluer nos pratiques pour améliorer votre satisfaction.



Grâce à l'implication de tous les salariés et des bénévoles qui ont fourni un travail énorme, nous avons obtenu, le 15 juillet 2015, le label AFNOR qui est une reconnaissance de la qualité de nos interventions et du sérieux de notre association.

En 2014, les aides à domicile ont assisté 156 personnes pour 11293 heures. Par contre nous avons enregistré une baisse d'activité de 11,60 %. 9713 heures ont été financées en partie par le Conseil Départemental, les caisses de retraite, les mutuelles et la CAF.

Depuis le 01 janvier 2015, notre secteur s'est enrichi de 3 nouvelles communes. En effet Briod, Vevy et Chatillon dépendent, désormais, de l'association ADMR de Pont-de-Poitte.

Vous êtes retraité, ou vous avez un peu de temps libre, venez rejoindre notre équipe de bénévoles qui œuvre pour le bon fonctionnement de l'association ADMR. Vous y trouverez un passe temps très agréable, de la convivialité, et la satisfaction d'avoir œuvré pour le bien-être de nos séniors ■

L'équipe de bénévoles

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que se réunissent tous les mardis nos 32 adhérents, pour vaquer à leurs différentes occupations, jeux de société, jeux de cartes, scrabble, belote ou tarot sont pratiqués avec enthousiasme. La journée se termine par un goûter. Un mardi plus particulier, une fois par an nous fêtons les anniversaires et la fête de Noël autour de cadeaux, d'un gâteau et du verre de l'amitié.

Des rencontres sont programmées :

■ Journée de l'amitié organisée par la fédération départementale du Jura, sorties diverses, repas grenouilles, spectacle... Cette année un repas avec tombola fut organisé dans notre local. Tous furent enchantés de cette chaleureuse ambiance et convivialité.

Le bureau est composé de : Président André GUYON, Vice-Présidente Ginette VAUCHEZ, secrétaire Danielle DELAY, secrétaire adjointe Michèle BUISSON, Trésorière Colette MOREL, trésorière adjointe Simone LAGARDE.

Activités tous les mardis de 14 heures à 18 heures (dans l'ancienne salle de l'école derrière la mairie) ■

Club de la Combe d'Ain



Renseignements sur place
ou par mail : aalc.ccap@gmail.com
ou par tél : 06 27 25 34 99

Danielle DELAY, Secrétaire.

Le nouveau bureau de l'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire de Pont-de-Poitte a été élu lors de l'assemblée générale du 15 septembre 2015. Après sept ans de présidence, Cyril VERPILLAT a cédé sa place et, passée cette année de transition, pourra se tourner vers le collège de Clairvaux où la scolarité de ses enfants va se poursuivre. Qu'il soit remercié pour les nombreuses actions qu'il a menées en faveur de l'école de Pont-de-Poitte et de ses enfants.

| Composition du bureau | |
|-----------------------|-------------------|
| Président | Dimitri de MERONA |
| Vice Président | Cyril VERPILLAT |
| Trésorier | Samuel CAMELIN |
| Vice trésorier | Marielle KAMPF |
| Secrétaire | Muriel BRIDE |
| Membre | Jérôme GAVAND |

Notre association a pour but de financer les activités scolaires et péri-scolaires. Pour ce faire, elle organise trois manifestations principales : le MARCHÉ DE NOËL, qui a eu lieu le 12 décembre, une soirée LOTO, et la FÊTE D'ÉTÉ qui réunit chaque année un public nombreux sur le stade de Pont-de-Poitte.

Nouveauté cette année, l'association a organisé une VENTE DE SAPINS DE NOËL, et prépare, pour le 8 avril prochain, une soirée de FABRICATION ET VENTE DE PIZZAS grâce à la location d'un four mobile.

Association des Parents d'élèves

Ces actions ne pourraient avoir lieu sans le concours des parents, présents à chaque manifestation. Cela permet leurs organisations dans les meilleures conditions. Nous les remercions pour leur engagement.

Grâce à eux, l'association a pu financer en 2014 de nombreuses activités (ski, escrime, tennis, musique, poney), mais également une entrée au théâtre pour chaque enfant, des abonnements à des magazines pour l'école, et bien sûr la venue du père Noël et sa distribution de friandises.

Il faut souligner également le dynamisme et l'implication de l'équipe pédagogique dirigée par Philippe PERRIN sans qui toutes ces actions n'auraient pas lieu d'être.

Comme chaque année, notre association veillera par son action à favoriser notre territoire en privilégiant ses achats auprès des commerçants du secteur.

Pour toute remarque ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre adresse mail que vous trouverez ci-dessous.

Société de chasse (ACCA)



« Les chasseurs pontois devant leur lieu de rendez-vous »

CALENDRIER 2016

Samedi 30 janvier
LOTO, salle des fêtes de Clairvaux

Vendredi 8 avril
VENTE DE PIZZAS, école

Vendredi 24 juin
FÊTE D'ÉTÉ, stade de Pont-de Poitte

Le bureau de l'association des parents d'élèves du groupe scolaire de Pont-de-Poitte vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2016, et espère vous retrouver nombreux lors de ses manifestations.

Le Bureau
apepontdepoitte@gmail.com

Il était une fois à Patornay ...



Les enseignants :

Pas de changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée scolaire.

Les élèves :

| Répartition des 121 élèves de l'école : | | |
|---|-----------|-----------|
| Christine Vanthier | 24 élèves | PS-MS-TPS |
| Philippe Perrin | 24 élèves | MS-GS-CP |
| Laurence Gay | 24 élèves | CE1-CP |
| Catherine Brocco | 25 élèves | CM1 – CE2 |
| Marielle Trillat | 24 élèves | CM1-CM2 |

Les projets 2015/2016 :

- cross du collège pour les CM1-CM2
- animation autour des contes à la bibliothèque de Patornay
- projet rivière d'Ain pour les CM, en partenariat avec le Lycée Agricole
- spectacles organisés par Côté Cour 39
- découverte des villages du SIVOS
- projet artistique sur la rivière d'Ain
- natation pour les 2 classes du cycle 2 (MS-GS-CP-CE1)
- échange avec l'école de Kaogo au Burkina Faso
- projets football, ski, hockey pour les CE-CM

Ces projets sont pour la plupart financés par l'Association de Parents d'Élèves de Pont de Poitte et le SIVOS.

Le groupe scolaire de la Vallée de l'Ain

Participation des élèves au défilé du 11 novembre



Fonctionnement de l'école :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin
- horaires : 8 h 30 – 11 h 30
13 h 30 – 15 h 45
- services de garderie et de cantine mis en place par le SIVOS
- activités pédagogiques complémentaires : lundi de 15h45 à 16h45
- inscriptions (rappel) : elles se font à la Mairie de Pont de Poitte avec le livret de famille et le carnet de santé

L'équipe enseignante remercie vivement le SIVOS pour l'intérêt qu'il porte à son école.

Projet collectif : la Solisphère



NAISSANCES

- le 04/04/2015
BERTHAUT Jade, 9f Chemin de la Guide
- le 24/06/2015
CARDINAL Stella, 15 Grande Rue
- le 12/04/2015
CLEMENDOT CUISSARD Yanaelle, 1 Rue des Artisans
- le 08/05/2015
GONCALVES DA SILVA Tony, 7bis Route d'Orgelet
- le 01/05/2015
GRAS Esteban, 1 Rue des Artisans
- le 06/11/2015,
JANSSOONE Gabriel, 11 Rue Tristan
- le 11/09/2015
MAGRÉAULT D'ATTOMA Elea, 9e Chemin de la Guide

- le 23/09/2015
ROUSSEAU Nathan, 1 Rue de la Gare

- le 22/01/2015
VIERS Kylian, 42 Grande Rue

MARIAGES

- le 16/05/2015
ATTIAS Olivier et **LACROIX Nadège**, 7 Rue des Artisans
- le 22/08/2015
CARDINAL Olivier et **JEANDEMANGE Lise**, 15 Grande Rue

DECES

- le 05/11/2015
GRAND Roger, 31 Route d'Orgelet
- le 26/04/2015
PETETIN Remi, 60 Grande Rue

MEMO

Professionnels de santé
et
aide à domicile sur la commune

| | | | |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------------|----------------------|
| Médecin | Dr Anca Daramus | Place de L'Eglise | tél : 03 84 44 61 27 |
| Infirmières | Sandra Gros | 52, Grande rue | tél : 03 84 48 37 11 |
| | Corinne Padey | | |
| Kinésithérapeutes | Pascal Moulis | 4, Rue des Artisans (salle de sports) | tél : 03 84 24 45 96 |
| | Alban Ravier | | |
| | Valentin Breniaux | | |
| Osthéopathe | Alban Ravier | | tél : 07 51 69 39 09 |
| Pharmacie matériel médical | Mr Mme Bourgeois | 41, Grande Rue | tél : 03 84 48 34 05 |
| ADMR | | 72, Grande Rue | tél : 03 84 44 79 94 |

15 SAMU

18 SAPEURS-POMPIERS

17 POLICE / GENDARMERIE

112 TOUTES URGENCES

| | date | organisateur | lieu | manifestation |
|------------------|------|--|-----------------------------|---|
| janvier | 30 | Association des Parents d'Elèves | Clairvaux -Salle des fêtes | Loto |
| mars | 5 | La Clairpontoise | Eglise Pont de Poitte | Concert |
| | 19 | Amis de la Rivière d'Ain & Jura Nature Environnement | Pont de Poitte et environs | A la rencontre de l'Ain |
| | 27 | Association Paroissiale | Eglise | Inauguration rénovation |
| avril | 8 | Association des Parents d'Elèves | Ecole de Pont de Poitte | Vente de pizzas |
| | 30 | Joyeux Pétanqueurs Pontois | Boulodrome rue des Artisans | Concours interne challenge des frères Daloz |
| mai | 8 | Communes | Monument aux morts | Commémoration du 8 mai |
| | 15 | Comité d'Animation | Place de la Fontaine | Foire au fleurs |
| | 18 | Joyeux Pétanqueurs Pontois | Boulodrome rue des Artisans | Concours vétérans en doublettes |
| juin | 18 | Foyer Rural | Stade de Pont-de-Poitte | Vide grenier |
| | 24 | Association des Parents d'Elèves | Stade de Pont-de-Poitte | Fête d'été |
| juillet | 10 | Joyeux Pétanqueurs Pontois | Boulodrome rue des Artisans | Concours découverte en doublettes |
| | 16 | Comité d'Animation | Stade de Pont de Poitte | Soirée moules frites |
| | 22 | Jeunes agriculteurs et UCIA | Place de la fontaine | Marché Nocturne et repas |
| août | 6 | The Dragone Spirit | Port de la Saisse | Meeting tuning |
| | 7 | | | |
| | 21 | Comité d'Animation | Départ du Stade | Randonnée pédestre |
| | 24 | Joyeux Pétanqueurs Pontois | Boulodrome rue des Artisans | Concours vétérans en triplettes |
| | 27 | Joyeux Pétanqueurs Pontois | Boulodrome rue des Artisans | Concours interne challenge R Bernard |
| | 28 | Commune | Place de la Fontaine | Fête patronale |
| septembre | 17 | Joyeux Pétanqueurs Pontois | Clairvaux -Salle des fêtes | Loto |
| novembre | 11 | Commune | Monument aux morts | Commémoration du 11 novembre |
| décembre | 3 | Foyer Rural | Place de la Fontaine | Téléthon |
| | 10 | Comité d'Animation | Place de la Fontaine | Fête de Noël |
| | 11 | | | |

Marché estival : Produits frais et artisanaux au port de la Saisse les lundis matins, du 27 juin au 5 septembre inclus.

Randonnées du lundi : rendez-vous tous les lundis à 13h45 au stade pour des circuits d'environ 10 Km et tous les jeudis à 14h00 au stade pour les circuits d'environ 6 km. **C'est ouvert à tous !**